

DE LA NOUVELLE FRANCE. 871
& à ces deux sortes de creatures noz Sauvages
pardonnent,

*Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbattu,*

*Vers du
seigneur du
Baris.*

CHAP. XXVI.

Des Funerailles.



APRES la Guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les ensevelir. C'est vn œuvre tout de pieté, & le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque: Mais d'un mort nous n'en pouyons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon enfant iette des larmes sur le mort & commence à pleurer comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne sois blâmé porte amèrement le dueil d'icelui par un jour, ou deux, selon qu'il en est digne.* *Eccles. 38. vers. 15.*

Cette leçon estant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jus-